

L'arc boutant

Une publication de la Fnogec
au service des responsables des établissements catholiques d'enseignement

Mai 2019 – N°590



ACTUALITÉS

2

- Nominations
- Erratum
- J119. Anticiper, informer, agir : une priorité pour la sécurité de tous
- Retrouvez nos webinars :
 - Les enjeux de la réforme professionnelle
 - Replay du webinar sur le CSE

ÉCONOMIE-GESTION

4

- **Le rendez-vous des achats :**
«SQOOL, la solution e-éducation du groupe La Poste»

DOSSIER SPÉCIAL – JN19

5

- 5 000 Ogec en mouvement : partager pour avancer ensemble !
- Fédération des Ogec : la nouvelle identité d'un réseau en mouvement
 - Nouveau logo, nouvelle identité visuelle
 - Un logo fédérateur qui exprime ce que nous sommes
- Comment 5000 Ogec peuvent-ils avancer ensemble ?
 - En partageant les savoirs
 - En facilitant le travail de chacun
 - En pérennisant nos Ogec
- Nos partenaires s'engagent à vos côtés

SOCIAL

22

- Pénibilité et amélioration des conditions de travail : lancement d'une étude à grande échelle

IMMOBILIER – ACCESSIBILITÉ

23

- Accueil de personnes en situation de handicap : formation du personnel des établissements scolaires
- Défibrillateurs automatisés externes : bientôt une obligation dans certains établissements scolaires
- S'engager dans la protection de l'environnement : le concours Cube.S vous accompagne

TABLEAU DE BORD

28

- Agenda et chiffres-clés
- Prière de saint Jean-Paul II
- Abonnement en ligne à l'Arc boutant

© Christophe Passeneaud



Retrouvez-nous sur YouTube (<http://bit.ly/2pHaSH1>), LinkedIn (<http://bit.ly/2pN8cPR>) et SoundCloud (<http://bit.ly/2s9tZc0>).

Nominations

À l'issue de leurs assemblées générales, de nombreux Udogec ont élu leur nouveau président :

- L'Udogec de l'Ain (01) : monsieur Benjamin Gautier succède à monsieur Christian d'Adeler ;
- L'Udogec de l'Ardèche (07) a élu monsieur Jean-Louis Rogier ;
- L'Udogec de Charente-Maritime (17) a élu madame Isabelle Hemery qui sera accompagnée dans sa tâche par monsieur Olivier Gueguen ;
- L'Udogec du Loiret (45) : monsieur Thierry de Margerie succède à monsieur Jacques Tourne ;
- L'Udogec de Lorère (48) : monsieur Jean-Louis Brunel succède à monsieur Louis Fages ;
- L'Udogec de la Sarthe (72) a élu monsieur Yannick Marchand ;
- L'Udogec de la Réunion (974) a élu monsieur Jean-Pierre Hoareau président par intérim et succède à monsieur Joël Gay.

Toute l'équipe de la Fnogec leur souhaite de belles réussites dans leurs nouvelles fonctions.

Erratum

Dans le dossier spécial « Formation professionnelle » du numéro 589 de *l'Arc boutant* de mars-avril 2019, une erreur s'est glissée en page 14.

Les heures de Droit individuel à la formation (DIF) capitalisées dans le compte personnel de formation (CPF) peuvent être utilisées par les salariés pour des actions engagées avant le 31 décembre 2020 (et non 2021).

Ces droits seront en effet perdus en 2021.

Veuillez nous excuser pour cette erreur.

Une erreur serait de ne pas utiliser cette « cagnotte » pouvant aller jusqu'à 1 800 euros !

En cas de besoin, de question sur l'abondement, sur l'optimisation financière que l'utilisation de CPF constitue, sur les formations éligibles, etc., n'hésitez pas à nous solliciter :

a-delgove@collegemployeur.org

Il est essentiel dans les semaines à venir :

- de s'assurer que vos salariés ont créé leur compte formation ;
- de remettre à nouveau aux salariés présents en décembre 2014, le document relatif au solde DIF ;
- de demander à tous les salariés de vérifier leur solde d'heures de DIF ;
- de leur rappeler qu'ils ont jusqu'au 31 décembre 2020 pour entamer une formation financée sur CPF.

J119 • Anticiper, informer, agir : une priorité pour la sécurité de tous

Le 23 mai, la Société Générale accueillera la Journée Immobilier 2019, organisée par la Fédération des Ogec.



Cette journée est destinée aux référents immobiliers du réseau des Ogec, aux Urogec et aux Udogec, aux Directions diocésaines de l'Enseignement catholique (DDEC) et aux représentants d'associations propriétaires.

Retrouvez sur notre chaîne YouTube **une vidéo**¹ qui vous explique ce que représente la Journée Immobilier pour le réseau des Ogec.

Pour en savoir plus : programme détaillé et informations pratiques J119².

1. www.youtube.com/watch?v=rTuX2wa8U-I&feature=youtu.be

2. www.fnogec.org/communication/actualites/evenement-journee-immobilier-2019/view

Gestion des compétences et formation professionnelle des salariés : réforme et solutions opérationnelles

Le Collège employeur met en place un webinar pour vous aider à comprendre les enjeux de la formation professionnelle et vous apporter des réponses opérationnelles.



© Antonieguillem - stockadobe.com

La formation professionnelle, c'est... compliqué : plusieurs budgets, plusieurs dispositifs, plusieurs supports (formations d'adaptation, de développements de compétences, etc.), plusieurs interlocuteurs comme Opcalia, l'organisme de formation, la Branche EEP, la CEPNL, etc. Et en plus, « il y a des réformes tout le temps ! » Alors faisons ensemble le pari de la simplification : évitons les contre-sens, les idées reçues et surtout la langue de bois. La mise en place de cette conférence en ligne s'inscrit dans la continuité du dossier

spécial de *l'Arc Boutant* n°589 (double numéro de mars-avril disponible sur le site de la Fnogec : bit.ly/2VE81jR). Elle vous est proposée pour vous permettre une compréhension rapide des grands enjeux de la réforme de la formation professionnelle et vous apporter des réponses opérationnelles faciles à mettre en œuvre (ISI RH).

Publics concernés :

- les chefs d'établissement ;
- les attachés de gestion ;
- les présidents et les administrateurs d'Udogec, d'Urogec et d'Ogec ;
- les directeurs diocésains et les chargés de mission.

Thème :

« **Gestion des compétences et formation professionnelle des salariés : réforme et solutions opérationnelles** »

Date : le 18 juin 2019 à 13 h 30.

Durée : 45 min.

Pour s'inscrire :

<https://form.jotforme.com/91344122351345>

Replay du webinar du 14 mai



CC: macrovector/freepik.com

CSE : comment le mettre en place et le faire vivre ?

La mise en place du nouveau Comité social et économique (CSE) constitue l'un des apports des derniers textes. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour le mettre en place et donc procéder aux élections. Au-delà de cette échéance, la mise en œuvre de cette nouvelle instance va conduire à changer vos pratiques d'animation du dialogue social.

Pour vous aider à mettre en place le CSE dans votre établissement scolaire, le Collège employeur vous invite à (re)voir le webinar qu'il a organisé le 14 mai sur ce sujet.

Retrouvez la web-conférence :

■ YouTube : youtu.be/_t8RWPSWM2M

■ Site Fnogec : bit.ly/2WIQN19

LE RENDEZ-VOUS DES ACHATS

SQOOL, la solution e-éducation du groupe La Poste

Depuis 2015, avec le lancement du plan numérique pour l'éducation, la volonté du ministère de l'Éducation nationale est de faire entrer l'école dans l'ère du numérique pour favoriser la transformation des usages pédagogiques. Le groupe La Poste et sa filiale La Banque Postale, engagés dans le développement des territoires, œuvrent pour cette transition.

Pour accompagner cette transformation, il faut s'appuyer sur un écosystème pluriel, associant des matériels mais aussi des services et des contenus pédagogiques. Afin que ce projet prenne forme, une mobilisation coordonnée des différents acteurs est nécessaire : équipements, infrastructures et ressources donnent lieu à l'évolution des usages ainsi qu'au développement des compétences numériques des élèves. Le groupe La Poste (partenaire d'Unowhy, la société qui développe SQOOL, première solution française d'e-éducation) et la Banque Postale (partenaire de la Fédération nationale des Ogec) innovent et accompagnent le déploiement de l'école numérique dans les écoles privées :

- distribution de matériel adapté aux besoins pédagogiques et à l'infrastructure technique de l'établissement : les tablettes et PC hybrides SQOOL assemblés en France proposent un accès aux manuels numériques de tous les éditeurs pour tous les niveaux et tous les programmes ;
- accompagnement de bout en bout : gestion de projet, depuis le conseil jusqu'au recyclage des matériels, en passant par l'installation, la prise en main, le service après-vente tout au long de la durée du contrat, dans l'un des 200 sites techniques de proximité ;
- mise en place de financement : le crédit-bail est une solution flexible et transparente adaptée à l'acquisition de matériel informatique.

Grâce à cette solution complète, les établissements scolaires peuvent mener une transition numérique sereine et se donner les moyens d'une nouvelle réussite scolaire.

■ **Leny Gervilla, chef d'établissement du 2nd degré à l'institution Sainte-Céline à La Ferté-sous-Jouarre, témoigne**

Avec l'équipe enseignante, nous souhaitions diminuer le poids des sacs des élèves. La numérisation des livres devenait nécessaire. Nous avons donc équipé tous les élèves du collège en tablettes numériques. Chaque année, les nouveaux élèves de 6^e s'en voient attribuer une et en quatre ans, tout le collège sera équipé. Nous avons choisi le

groupe La Poste pour acquérir des tablettes SQOOL grâce à un financement en crédit-bail mobilier incluant une garantie et dont les remboursements sont à la charge des familles. In fine les tablettes leur appartiendront au bout des quatre ans.

■ **Quels ont été les critères importants qui ont guidé votre choix sur le partenaire e-éducation ?**

Il y a deux ans, nous avons fait un premier achat de matériel, mais échaudés par un prestataire qui n'était pas à la hauteur, nous avons ensuite retenu la solution e-éducation du groupe La Poste car nous voulions un partenaire fiable et capable d'une relation de proximité.

J'ai particulièrement apprécié la disponibilité, le professionnalisme et l'accompagnement personnalisé de mes interlocuteurs ainsi que la qualité du matériel qui est pédagogiquement reconnu. SQOOL est une tablette développée spécifiquement pour l'environnement scolaire, fruit de trois années d'expérimentation auprès de 8 500 enfants et 350 enseignants.

■ **Avez-vous été sensible et attentif à la solution d'hébergement des données sur le cloud SQOOL ?**

Les enseignants m'ont en effet interrogé sur cet aspect. Ils ont été rassurés de savoir que le cloud SQOOL est hébergé en France. Gage de sécurité et de compatibilité avec la législation française et la CNIL, qui évite notamment l'exploitation commerciale des enfants et l'exposition à la publicité.

■ **Recommanderiez-vous notre offre e-éducation ?**

Oui, c'est d'ailleurs déjà fait !

Réinventer l'école, la formation et l'apprentissage du XXI^e siècle avec le numérique permettra de donner à chacun les conditions matérielles et culturelles de son projet d'autonomie professionnelle et d'émancipation personnelle. Nous devons former au numérique dès les premiers âges de la vie et c'est pourquoi La Banque Postale et La Poste ont choisi d'accompagner les acteurs qui vivent et mettent en œuvre cette mutation.

*Philippe Porcedo, responsable
marché des institutionnels et associations
philippe.porcedo@labanquepostale.fr*



© Leny Gervilla

5 000 Ogec en mouvement : partager pour avancer ensemble !

Tel était le thème de nos JN19 qui se sont déroulées à Pau du 22 au 24 mars 2019.



© Christophe Passereaud



© Christophe Passereaud



© Christophe Passereaud

Partager pour anticiper et rendre possible les adaptations indispensables de nos activités aux attentes et aux besoins des territoires. **Faciliter** pour rendre les choses plus simples et dynamiser notre mouvement. **Pérenniser** pour enraciner et renforcer nos piliers, en s'adaptant à un monde qui évolue sans cesse.

Un Ogec ne peut être immobile : les situations toujours nouvelles ou inattendues du quotidien demandent de réagir rapidement et parfois dans l'urgence comme le sont les bouleversements en matière sociale, économique, juridique, sociétale ou encore environnementale (RSE). Autant de bouleversements qui nous demandent une adaptation permanente. Nous devons donc être perpétuellement en mouvement : mais comment avancer ensemble pour créer une synergie collective efficace ? Ces JN nous ont aidés à y réfléchir.

■ Pourquoi cette thématique ?

La société se complexifie, le monde s'accélère et les réglementations changent en permanence. Comment peut-on inscrire nos actions dans l'encyclique *Laudato Si'* ? Comment faciliter et simplifier la gestion de nos écoles en s'appuyant sur la somme des compétences qui font la richesse de notre réseau ? Comment bénévoles, salariés et partenaires peuvent-ils travailler en complémentarité pour augmenter nos savoir-faire et mutualiser nos actions ? Nous sommes très nombreux et nous avons tous des obligations, il y a autant de situations différentes qu'il y a de territoires et pourtant, de nombreux fonctionnements et modes opératoires sont identiques. Partager et faciliter les choses peut donc nous aider à mieux embrasser le mouvement, à prendre des décisions réfléchies sans perdre le cap de l'enracinement et de la pérennisation de nos Ogec.



Photos © Christophe Passeneaud

Nos partenaires en restauration scolaire Convivio et la Mutuelle Saint-Christophe en pleine micro-conférence sur stand.

5 000 Ogec en mouvement, ce sont des salariés et des bénévoles qui œuvrent ensemble au quotidien : sont-ils porteurs d'une vision et d'une mission commune ? Partagent-ils les mêmes défis ? Œuvrent-ils dans le même sens ? Quelles sont les motivations d'un bénévole aujourd'hui ? Qu'attend-il de son engagement dans ce nouveau contexte ? Autant d'interrogations que nous avons voulu développer pendant ces JN pour aider les Ogec, les Udogec et les Urogec à définir ensemble une stratégie, à partager des idées et des expériences et à mettre en place des outils communs utilisés par tous. Des outils à partager dans les Ogec et avec leurs partenaires, entre Ogec d'un même territoire, avec les Udogec, les Urogec et la Fnogec. En un mot, à partager avec la Fédération des Ogec. Des ateliers ont été organisés dans cet esprit afin de clarifier les relations entre bénévoles et salariés, d'être plus heureux dans son mandat de bénévolat, de vivre et de parler de son engagement, de monter un projet efficient en équipe,

de partager des bonnes pratiques comme la création d'une plateforme numérique qui a été mise en place par des bénévoles, d'optimiser la gouvernance et les outils communs ou encore de former à distance (webinar, MOOC, etc.).

Il ne faut pas oublier nos partenaires, très présents durant les trois jours, proposant des micro-conférences et des temps d'échange très profitables à tous ainsi que la célébration eucharistique avec la chorale des enfants de l'Immaculée-Conception qui nous a fait vivre un très beau temps de prière.

Plus de 500 participants et plus de 50 partenaires étaient présents à Pau durant trois jours. Conférences plénières animées par la journaliste Nathalie Le Breton, ateliers et mini-conférences ont eu lieu dans une ambiance studieuse et très chaleureuse grâce à l'accueil de l'équipe de l'Udogec 64, du temps magnifique et du cadre merveilleux des Pyrénées enneigées qui ont fait de ces trois jours des JN particulièrement bien réussies.

Messe des JN19: monseigneur Ricard en haut à gauche, l'église et l'assemblée en haut à droite. En bas : moments de partage conviviaux.



Photos © Christophe Passeneaud

Retrouvez **les JN19 en photos**¹ et consulter **la chaîne YouTube de la Fnogec**² afin de voir ou revoir les conférences, les ateliers et les interviews qui vous ont marqués ou que vous auriez manqués.

1. <http://bit.ly/2Hb7YmT>
2. www.youtube.com/user/FNOGEC

Fédération des Ogec : la nouvelle identité d'un réseau en mouvement

Si vous étiez présent aux Journées Nationales 2019, vous avez découvert la nouvelle identité d'un réseau en mouvement. Les JN19 ont été l'occasion de donner un nouveau souffle à l'identité visuelle du réseau des Ogec.



■ Nouveau logo, nouvelle identité visuelle

Fruit d'un processus stratégique d'élaboration partagée, sous la conduite du conseil d'administration de la Fnogec, la nouvelle identité visuelle du réseau est celle d'un langage commun qui assoie une charte graphique unique, reconnaissable et fédératrice en mettant l'Ogec au centre de notre mission.

Cette nouvelle identité est une évolution nécessaire de l'image du réseau des Ogec, afin de mieux correspondre à la dynamique actuelle de notre métier et de nos missions. Sans tirer un trait sur le passé, en prenant appui sur les valeurs fortes qui nous rassemblent, ce nouveau graphisme représente la clé d'un fonctionnement collaboratif réussi. Ce logo véhicule notre manière de vivre le réenchantement de l'école par l'engagement de notre fonctionnement associatif, la responsabilité de notre mission de gestionnaire et la solidarité qui nous anime.

Ce logo se décline pour chaque région et département dans l'objectif d'harmoniser notre image tout en soulignant les identités territoriales. Il témoigne de l'engagement et de l'action solidaire des bénévoles, des salariés et de nos partenaires, deux caractéristiques fondamentales du réseau des Ogec.



Cette nouvelle identité visuelle s'appliquera au fur et à mesure sur l'ensemble de nos outils de communication. Une charte graphique détaillée et complète est en cours d'élaboration et sera envoyée à tous les territoires afin que le logo puisse être utilisé et décliné pour différents supports selon les règles définies. Aucun logo ne pourra être envoyé

sans être accompagné de cette charte qui en précise les conditions d'utilisation.

Un logo pour affirmer ensemble notre rôle de Fédération des Ogec au service de la gestion des établissements de l'Enseignement catholique. Un logo en mouvement pour promouvoir une dynamique de réseau.

Une identité commune, une fédération, au service de la gestion des établissements.

Voir la vidéo diffusée aux JN19¹.

■ Un logo fédérateur qui exprime ce que nous sommes

Regardons de plus près ce logo pour comprendre nos choix et nous approprier les messages qu'il véhicule. Ce logo se veut fédérateur. On y retrouve :

- les trois échelons de notre organisation : les Ogec, les Udogec, les Urogec et la Fnogec ;
- nos trois missions : animer, accompagner et représenter ;
- le trépied institutionnel, incontournable dans les établissements : la tutelle, le chef d'établissement et le président d'Ogec.

Il est essentiel que ces trois cercles soient reliés entre eux : c'est la clé d'un fonctionnement collaboratif réussi, celui d'être tous liés les uns aux autres à chaque niveau de notre organisation et de travailler en cascade d'adhésion de l'Ogec à la Fnogec en passant par les Udogec et les Urogec. C'est ce lien qui fait qu'autonomie associative ne rime pas avec indépendance mais résonne avec responsabilité et collégialité au service du bien commun. C'est parce que nous sommes reliés que nous pouvons allier subsidiarité et solidarité. Bénévoles, salariés, nous partageons nos compétences et nos expertises pour avancer ensemble.

Des traits se rassemblent et convergent vers le « G » de « gestion », au cœur de notre métier. Ils s'ouvrent aussi vers l'extérieur nous invitant avec nos partenaires à mutualiser nos savoir-faire, à mettre en commun nos initiatives et nos bonnes pratiques pour assurer une gestion solidaire et pérenne des établissements, pour construire un dialogue social respectueux des personnes.

La symbolique triangulaire exprime la stabilité qui doit être celle de nos relations. Elle évoque aussi l'équilibre que les Ogec doivent toujours rechercher dans la gestion financière des établissements qui leur sont confiés.

1. www.youtube.com/watch?v=kUkicPtoeDQ

Même les couleurs n'ont pas été laissées au hasard :

- le bleu, signe d'unité et d'appartenance sociale et communautaire, souligne notre ancrage institutionnel dans l'Enseignement catholique ;
- le rose évoque le dynamisme et l'interaction. C'est une couleur collaborative comme notre action.

Des lettres rondes rappellent la générosité du temps donné par les bénévoles. La rigueur des majuscules et la fluidité des minuscules ont volontairement été choisies pour nous rappeler que la norme n'enferme pas au quotidien mais que nous devons toujours faire preuve d'exigence et d'adaptabilité dans la gestion économique et sociale des établissements et de leurs personnels salariés.

Pour conclure, ce logo véhicule nos valeurs et notre manière de vivre le réenchâtement par :

- l'engagement de notre fonctionnement associatif ;
- la responsabilité de notre mission de gestionnaire ;
- la solidarité : la réussite d'un Ogec ne se mesurant pas à ses seuls résultats mais au rayonnement de l'ensemble des Ogec d'un territoire ;
- la confiance sans laquelle rien ne serait possible dans la galaxie de l'Enseignement catholique.



Aurélia de Saint-Exupéry.

Nous voulons un logo en mouvement pour promouvoir une dynamique de réseau, en lien avec l'accélération de la transformation numérique. Notre nouveau logo est aussi le vôtre car il pourra être décliné dans les Urogec et dans les Udogec pour harmoniser notre image tout en soulignant vos identités régionales.

Ce logo affirme notre rôle de Fédération des Ogec au service de la gestion des établissements de l'Enseignement catholique.

Marine de Montalivet, responsable du pôle Communication – Fédération des Ogec

Aurélia de Saint-Exupéry, secrétaire générale – Fédération des Ogec

Comment 5 000 Ogec peuvent-ils avancer ensemble ?

Un Ogec ne peut pas rester figé : les situations toujours nouvelles et inattendues du quotidien et les nombreux bouleversements sociaux, économiques, juridiques, sociétaux ou encore environnementaux (RSE) auxquels il doit faire face exigent une adaptation permanente pour réagir rapidement, parfois dans l'urgence.



© campus-transition.org

Nous devons plus que jamais rester en mouvement face à un monde qui s'accélère ! Mettons en commun nos expertises, mutualisons nos expériences, collaborons, communiquons, utilisons la force du réseau, soutenons le travail de chacun et prenons les décisions qui s'imposent pour tenir le cap de notre mission de gestionnaire !

■ Nos objectifs ?

Partager les savoirs, les doutes, les opportunités,

les compétences ou encore les outils, faciliter le travail des bénévoles et des salariés au quotidien et pérenniser nos Ogec en assurant les services attendus. Nous devons partager pour anticiper et rendre possible les adaptations indispensables de nos activités aux attentes et aux enjeux des territoires.

Sylvie Picard, vice-présidente – Fédération des Ogec

Conférence JN19 • Dans le cadre du Campus de la transition : comment un projet de formation, de recherche et d'expérimentation inscrit-il son action dans la perspective de l'encyclopédie *Laudato Si'*?

Ensemble, osons !

Le **Manifeste étudiant pour un réveil écologique**¹ signé en France par plus de 30 000 jeunes a confirmé ce que nombre de professionnels des ressources humaines murmuraient : les « parcours d'excellence » traditionnels de notre système éducatif conduisent de plus en plus de jeunes à des impasses. À quoi bon rejoindre une grande entreprise ? À quoi bon ces cinq ans d'études supérieures déconnectées des vrais enjeux — écologiques ? Cela peut-il vraiment donner du sens à une vie ?

Lieu de formation, d'éducation et de recherche, le **Campus de la transition**² situé à Forges (77) se veut un espace d'expérimentation de la transition écologique et sociale, qui puisse donner à chacun, chercheur de différentes disciplines, professeur, enseignant de grande école ou d'université, étudiant ou professionnel — et pourquoi pas professeur ou membre d'une équipe de direction ou de gestion d'établissement scolaire — l'occasion de vivre un moment de « mise en transition », personnelle et collective, dans tous les éléments de sa vie : alimentation, énergie, chauffage, mobilité, rapport à la nature...

L'occasion de venir dans un lieu propice à une interrogation assez fondamentale. Ce dont le pape François parle quand il évoque la conversion écologique nécessaire : qui que nous soyons, quelles que soient nos occupations, nous avons tous peut-être à prendre davantage conscience que le cri de la terre et le cri des pauvres sont liés. Alors, oui, osons ! Comme nous y a invité sœur Cécile Renouard :

*« Osons aller de l'avant en prenant à bras-le-corps les défis dont le pape parle si bien dans *Laudato Si'*. En nous disant que nous pouvons vivre cette sobriété qui est indispensable dans notre société, comme une sobriété heureuse et solidaire.*

Nous le pouvons.

Nous ne le pouvons pas tout seul : aucun de nous n'est le sauveur.

Mais nous avons là des responsabilités collectives à assumer.

Alors : allons-y ! Avec enthousiasme, conviction !

En mettant toutes nos compétences au service de ces défis. »

Frédéric Baule,

vice-président du Campus de la transition

Atelier JN19 • Expérience de prospective en Midi-Pyrénées : de l'idée à la réalisation

Construire un avenir souhaitable

■ Quoi ?

Le Comité national de l'Enseignement catholique (Cnec) a donné le « la » en mars dernier : « *C'est la raison pour laquelle, afin de soutenir les acteurs de proximité dans leur responsabilité spécifique et commune, il s'avère aujourd'hui nécessaire de déployer une démarche prospective partagée à l'échelle de l'ensemble du territoire national.* » L'Enseignement catholique de l'académie de Toulouse a été précurseur : un projet a été promulgué par le Comité académique de l'Enseignement catholique (Caec) en 2016, intitulé *Osons une école généreuse et audacieuse !* Il définit cinq enjeux stratégiques majeurs que le Caec et le Comité diocésain de l'Enseignement catholique (Codiec) mettent en œuvre par leurs actions au fil des années (projet 2016-2026).

■ Comment ?

Comment en est-on arrivé là ? Par le recours à une démarche prospective scientifique, rigoureuse, éprouvée, celle préconisée par le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et sa chaire de prospective, et avec l'accompagnement

irremplaçable du directeur de cette chaire, Philippe Durance.

À grands traits :

- avec l'élaboration d'une « rétrospective » lucide et courageuse ;
- avec l'élaboration d'un état des lieux des forces et faiblesses, qualitatif et quantitatif, statistique, détaillant notre offre éducative académique ;
- par le travail collectif sur des scénarii possibles ;
- en choisissant un scénario probable, souhaité, réalisable ;
- par la rédaction d'une profession de foi collective : « Quel Enseignement catholique veut-on faire vivre dans les dix ans qui viennent ? » ;
- avec la mise en place d'outils dynamiques comme un atlas avec de nombreuses cartes mises régulièrement à jour, une vidéo qui présente notre « pédagogie de projet » ;
- avec l'élaboration partagée d'un projet complet comprenant des enjeux, des orientations stratégiques, des actions, des acteurs pour les conduire, cadre structurant et ouvert, permettant un avenir de progrès et de sens.

1. pour-un-reveil-ecologique.fr
2. campus-transition.org



© Christophe Passeaud

Séance de travail entre Ogec et partenaires.

■ Qui?

Un groupe de 25 personnes, issues de tous les organismes de l'Enseignement catholique et d'acteurs de la société civile, a travaillé pendant deux ans sur le déploiement complet et fidèle de cette démarche, avec des allers-retours « terrain » (solicitation des établissements, rencontres avec les principaux organismes territoriaux: réseau fédératif des Ogec, des Apel, Urcec, Cneap¹, acteurs de la formation, organisations professionnelles de chefs d'établissements, etc.).

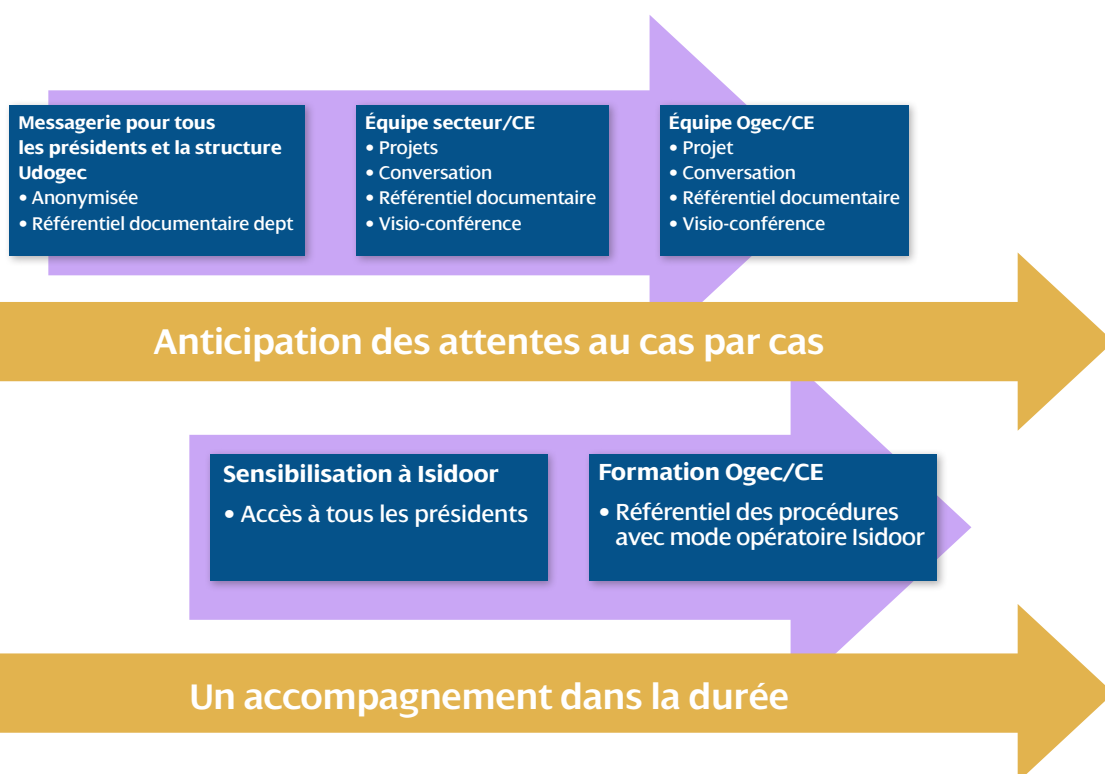
Ce groupe a été également accompagné, à la fois par le pôle Prospective et développement du Sgec¹ et par le pôle Systèmes d'information de la Fnogec, et a rendu compte régulièrement au CAEC¹, notamment par un rapport d'étape, au bout d'un an, diffusé à tous les établissements.

« Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va ! »

Claude Bauquis, directeur diocésain DDEC Aveyron-Lot, secrétaire général CREC Occitanie

Atelier JN19 • Création d'une solution numérique pour les bénévoles en Isère

Créer ensemble



1. **Apel**: Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.
Urcec: Union des réseaux congrégationnistes de l'Enseignement catholique.
Cneap: Conseil national de l'Enseignement agricole privé.
Sgec: Secrétariat général de l'Enseignement catholique.
Caec: Comité académique de l'Enseignement catholique.

Les nouvelles technologies sont une source d'opportunité pour nos organisations. Pour être utiles, elles doivent être déclinées dans un principe managérial de collaboration de nos différents groupes (Ogec, Udogec, chefs d'établissement, DDEC, enseignants, parents, etc.) et aussi prendre en compte certaines contraintes : distances de déplacement, horaires de disponibilité incompatibles, besoin de se rencontrer, des attentes de formations, etc.

La stratégie de notre directeur diocésain nous incite, entre autres, à réfléchir à de nouveaux modèles économiques (regroupements, fusion, multi-direction, travail en réseau, etc.) et demande des échanges par secteurs géographiques.

Ces différentes orientations portent des exigences de communication que favorisent les nouvelles technologies : la communication différée et la coopération entre groupes, l'émergence d'idées, les réunions à distance, le partage de documents. Toutes ces fonctions sont

disponibles dans l'environnement Espace 365 proposé par la Fédération des Ogec.

Nous avons commencé par la mise en place d'une messagerie anonymisée pour l'ensemble des présidents d'Ogec et par la mise à disposition d'un partage documentaire. L'étape suivante devra permettre aux secteurs de partager des plans d'action de projet, de disposer de supports électroniques de discussion et généralisera la visioconférence. La dernière étape mettra en place tous ces outils au sein des établissements.

*Olivier Bocquet,
président d'Ogec et secrétaire de l'Udogec 38*

**Stand JN19 • Accueillir un jeune volontaire en Service civique :
un engagement enrichissant pour tous !**

Une mission pour chacun au service de l'intérêt général

L'équipe du Service civique de la Fédération des Ogec avait déployé un stand aux Journées Nationales 2019 pour permettre aux participants de venir s'informer sur le dispositif et la nouvelle campagne à venir. Dans le salon des ambassadeurs du palais Beaumont de Pau, Armelle Baril et Emma Sadaoui ont eu le plaisir de vous rencontrer.



Emma Sadaoui et Armelle Baril au palais Beaumont de Pau.

Directement sur le stand du Service civique, Armelle Baril a tenu une microconférence pour expliquer en quelques minutes ce qu'il représente dans l'Enseignement catholique en mettant en avant les avantages et les raisons qui conduisent les établissements scolaires à profiter de ce dispositif triplement gagnant.

Vous souhaitez engager un jeune volontaire pour une mission de service civique dans votre

établissement scolaire ? Il est encore temps de vous lancer ! La campagne 2019-2020 a été lancée le 25 mars : elle permettra d'accueillir 610 volontaires au sein du réseau des Ogec dès la rentrée 2019. Vous avez jusqu'au 17 mai pour rédiger votre projet d'accueil de volontaires : pour savoir comment procéder, consultez **la rubrique Service civique du site de la Fnogec**¹.

*Armelle Baril,
coordinatrice Service civique – Fédération des Ogec*

1. www.fnogec.org/service-civique

En facilitant le travail de chacun

Atelier JN19 • Comment valoriser le bénévolat de compétence dans votre Ogec ?

Construire un Ogec attractif

Il existe une corrélation très forte entre l'animation de l'Ogec et la recherche de bénévoles. Ce qui se fait à l'intérieur se voit de l'extérieur. Votre fonctionnement associatif donne-t-il alors envie de s'engager ?



CC-BY-NC-SA / pixabay.com

Pour que chacun prenne sa place et apprécie le sens de sa mission, il est indispensable de **poser un cadre** à partir des statuts actuels et de bien définir des principes de fonctionnement pour chaque espace de dialogue et de décision (assemblée générale, conseil d'administration, bureau, tripode institutionnel). En veillant à l'équilibre des responsabilités entre bénévoles et salariés, l'Ogec devient un organe de décision collective et non une chambre d'enregistrement.

Garant de cette cohérence, le président d'Ogec peut alors **animer une équipe** en synergie avec le chef d'établissement. Lors d'un conseil par exemple, il s'assure que tous les administrateurs ont eu les moyens de se forger un jugement éclairé sur les questions à traiter et comprennent clairement ce qui est attendu de leur part dans

les délibérations et le vote. En outre, l'implication durable passe aussi par la qualité de rédaction des procès verbaux qui permettent de valoriser les échanges et suivre l'avancement des projets. Enfin, un Ogec où chacun peut mesurer les fruits de son investissement devient un Ogec attractif. Dès lors, la recherche de bénévoles s'appuie sur les mêmes leviers que pour un recrutement : identifier les besoins en compétences, promouvoir le bénévolat d'Ogec au sein de la communauté éducative par des témoignages personnels et des actions concertées de communication, cartographier les viviers de proximité et **piloter une démarche réseau**. La clé de la réussite est d'anticiper, de collectiviser et surtout de ne jamais lâcher la prospection.

Olivier Valentin, responsable du pôle Communication et Animation réseau – Urogec île-de-France

Atelier JN19 • **Isidoor : simplifiez votre quotidien avec une plateforme d'aide à la gestion**

Un nouveau regard sur votre gestion

Les problématiques de la gestion de votre structure nous ont amenés à concevoir des outils adaptés à vos besoins. Deux ateliers et une micro-conférence sur le thème de l'accompagnement à la gestion à travers Isidoor ont été proposés aux participants des JN19 pour leur permettre de découvrir des objectifs que poursuit la plateforme : faciliter votre gestion, vous accompagner lors de votre mise en conformité et vous aider à prioriser les actions à mener au sein de votre structure tout en sécurisant vos données.

C'est devant des participants particulièrement concernés et intéressés que les racines d'Isidoor ont été rappelées afin de présenter les fondamentaux de la plateforme :

accélérer la transformation numérique dans les Ogec, permettre une continuité de l'information, simplifier les échanges entre les bases de données et les logiciels utilisés dans notre réseau,



© Christophe Passeneaud



© Isidoor



Des applications sur-mesure pour sécuriser et pérenniser votre gestion



En effet, une ergonomie plus proche de l'utilisateur et de nouvelles fonctionnalités vous seront proposées en septembre, dont **un aperçu est disponible dans notre JT du 4 avril**¹, jour de la Saint-Isidore: **Qu'est-ce qu'Isidoor? Découvrez une animation**² qui vous explique simplement et de façon ludique comment la plateforme va faciliter votre gestion au quotidien.

Pour accéder à la plateforme : www.isidoor.org
 Pour contacter l'assistance : support@isidoor.org

Thomas Leclercq, en charge de l'assistance et de l'accompagnement sur Isidoor

et proposer des fonctionnalités adaptées aux besoins des Ogec ainsi qu'aux obligations juridiques et conventionnelles.

C'est en simplifiant vos contraintes administratives que vous pourrez consacrer davantage de temps au fond et moins à la forme. Isidoor se place aujourd'hui comme un assistant juridique, proposant des livrables conformes, révisés par des experts, dont les informations sont fléchées automatiquement. Ainsi, vos élections du Conseil social et économique (CSE) ou bien votre Registre public d'accessibilité peuvent être mis en place facilement. **Sécurisez la mémoire de votre établissement** en plaçant vos ressources documentaires dans un coffre-fort numérique. Les contrats de vos salariés, les procès verbaux des assemblées générales, les plans d'un bâtiment, etc. pourront être *stockés* et *consultés* depuis les applications, facilitant le partage de ces documents avec les différents acteurs de la gestion de votre Ogec. Cela laissera aussi une base documentaire consistante aux gestionnaires qui vous succéderont.

Isidoor vous donne des repères en vous permettant de réaliser un diagnostic de votre gestion financière, de votre fonctionnement associatif, de votre parc informatique, etc., grâce à des référentiels adaptés. Vous pourrez vous comparer à d'autres établissements et profiter des bonnes pratiques proposées dans les applications pour situer et prioriser les actions à effectuer dans votre Ogec. Pour faire écho au thème de ces journées, la plateforme **Isidoor est aussi en mouvement et fera peau neuve la rentrée prochaine!**

Journées Nationales 2019

SPÉCIAL JOURNÉES NATIONALES 2019

Une équipe complémentaire, des objectifs communs


5 000 Ogec en mouvement, ce sont autant de projets porteurs de changements.



© Christophe Passeneaud

Marc Destors.

Après avoir rappelé les caractéristiques d'un projet qui conditionnent son pilotage et sa réussite, cet atelier s'est attaché à sensibiliser les participants sur la nécessité d'identifier et de prendre en compte les attentes et le positionnement des parties prenantes clés — et elles sont nombreuses. Cette analyse est déterminante pour le réussir car elle permet de définir sa structuration et ses livrables, de constituer une équipe cohérente, de mieux concevoir la stratégie de réalisation, d'enrichir la maîtrise des risques, de créer le plan de communication adapté et de mettre en œuvre un dispositif de maîtrise du projet donnant la meilleure visibilité sur l'atteinte des échéances.

Marc Destors, PMbox 

Atelier JN19 • Quelle est la juste place des bénévoles au sein de l'établissement ?

Travailler ensemble pour aller plus loin

Le matin et l'après-midi du 23 mars 2019, ces ateliers composés d'une vingtaine de délégués étaient animés par Martin Verdenal, administrateur de la Fédération des Ogec (Fnogec) et président de la Fédération des Ogec Grand-Est, et par Valérie Lelorrain, chef d'établissement 1^{er} degré de l'école Jeanne-du-Lys – Saint-Vincent de Nancy (54).

Bénévole électron libre, crise de recrutement, engagement citoyen, engagements multiples et de moins en moins sacrificiels... Le bénévolat régulier perd du terrain au profit du bénévolat ponctuel. Face à ces changements, l'institution doit apporter les outils nécessaires pour rendre la société plus humaine et digne de la personne.

En partant des trois textes fondateurs (le statut de l'Enseignement catholique en France publié le 1^{er} juin 2013, le compendium de la doctrine sociale de l'Église et *Laudato Si'* sur la sauvegarde de la maison commune), notre réflexion a porté sur la concorde et l'unité de la communauté éducative, la nécessaire cohérence dans la communauté sociale et la coopération indispensable dans la communauté professionnelle de l'établissement.

Afin d'enrichir le rendu de ces journées en pistes d'actions, des échanges d'expériences et des débats ont porté autour de quatre questions :

- pour quels types de mission intervenez-vous au sein de l'établissement ? Comment en rendez-vous compte et à qui ?
- un bilan annuel de votre action est-il réalisé ? Vous a-t-on donné la parole et proposé des temps de formation ?
- avez-vous été sollicité lors de la préparation ou de l'évaluation des différents projets écrits



© Christophe Passeneaud

Martin Verdenal.

(projet éducatif, pastoral ou d'établissement, etc. mis en œuvre au sein de l'établissement) ?

- connaissez-vous les instances du réseau Enseignement catholique qui régissent ou gravitent autour de l'établissement scolaire ? Avez-vous des échanges au sein ce réseau ?

Hartmut Rosa, dans son livre *Résonance* relève : « Il n'est pas trop tard pour commencer aujourd'hui à œuvrer à la qualité de notre relation au monde, à la fois individuellement et ensemble politiquement. Un monde meilleur est possible, un monde où il ne s'agit pas, avant tout, de disposer d'autrui, mais de l'entendre et de lui répondre. »

Martin Verdenal,
administrateur de la Fédération des Ogec (Fnogec) et
président de la Fédération des Ogec Grand-Est (Urogec)

Comprendre les rôles de chacun

Un administrateur bénévole participe librement et sans contrepartie financière, en dehors de son temps professionnel et familial, au fonctionnement ou à l'animation d'une association. Il agit dans le cadre d'un mandat juridique, dans le respect des décisions prises par l'assemblée générale et le conseil d'administration, mais également de la réglementation qui s'impose. Il est également l'employeur de salariés qui, eux, agissent en exécution de leur contrat de travail, donc en étant rémunérés et soumis à un lien de subordination.



Begnat Anorga, salarié et Jean-Claude Dabancens, bénévole.

Organiser leurs relations consiste à comprendre la répartition des rôles de chacun et les responsabilités associées. Parfois, à défaut de répartition claire, les bénévoles agissent sans disposer des compétences utiles et les salariés se comportent comme dirigeants de fait au motif qu'ils disposent des compétences techniques et sont au contact direct des bénéficiaires. Ces situations ne sont pas sans risque de mises en cause de responsabilités, collectives comme personnelles.

La mise en place de délégations de signatures et de pouvoirs permet aux salariés de pleinement exercer leurs fonctions tout en sécurisant l'association et ses bénévoles. Mais un simple écrit ne suffit pas. Une délégation efficace est un véritable mode de transfert des pouvoirs et des responsabilités correspondantes dont la finalité première est de prévenir les infractions liées au fonctionnement et à l'administration de l'organisme. Pour les mettre en œuvre, la première étape consiste à identifier les domaines exposés à des risques juridiques (cartographie des risques). Il faut ensuite déterminer quel salarié dispose des compétences

théoriques et pratiques pour exercer le meilleur contrôle du respect de la réglementation (pénale notamment) dans les domaines délégués. Lui déléguer des pouvoirs consiste alors à lui consentir une part d'autorité sur les faits et sur les hommes (faire cesser une activité, fermer un site, mettre à pied un salarié) et des moyens humains, matériels et financiers suffisants.

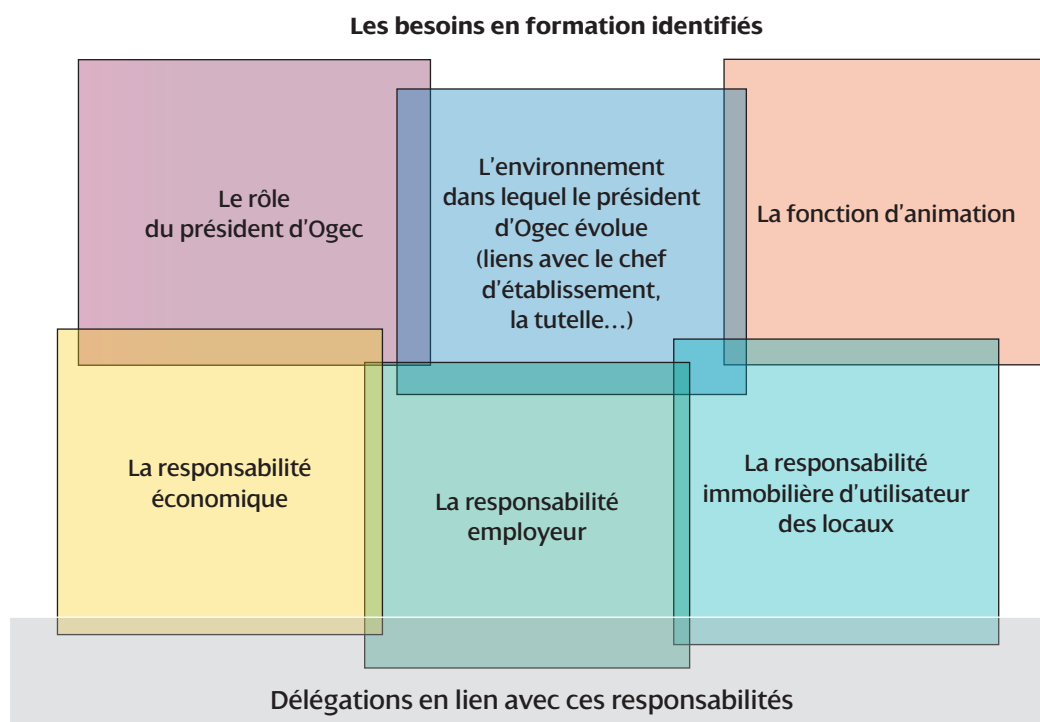
La communication, l'information et la formation des bénévoles — par exemple lors d'un « congé d'engagement associatif » prévu par le code du travail — sont des outils indispensables pour comprendre l'exposition aux risques réels encourus dans le cadre de l'action de l'association. Ils permettent d'appréhender la manière de les gérer et le fonctionnement sécurisé et serein de l'association : délégations, plan de d'action et de prévention réaliste et adapté, assurances de responsabilité civile et des mandataires sociaux (car le risque ne peut jamais être écarté), etc.

*Karine Melcher-Vinckevleugel,
avocat associé, pôle de Droit des associations
et de l'Économie sociale et solidaire du Cabinet Fidal*

En pérennisant nos Ogec

Atelier JN19 • La formation des présidents d'Ogec : une nécessité prioritaire

Comment mieux accompagner nos élus ?



Sources : JN, le 23 mars 2019, formation des présidents d'Ogec



Cet atelier a permis de présenter les travaux de la commission Formation de la Fnogec, créée en septembre 2018 par une dizaine d'élus d'Udogec et d'Urogec. Son objectif est de construire une offre de formation à destination des élus du réseau. Les premiers travaux de la commission ont porté sur la formation des nouveaux présidents d'Ogec, en s'appuyant notamment sur les expériences de formations proposées par les Udogec et les Urogec.

Les échanges pendant l'atelier sur les besoins en formation des présidents d'Ogec ont convergé vers les six thématiques identifiées par la commission Formation : le rôle du président d'Ogec, l'environnement dans lequel il évolue, sa fonction d'animation, sa responsabilité économique, sa responsabilité d'employeur et sa responsabilité d'utilisateur des locaux immobiliers. Sur la base

de ces six thématiques, un parcours de formation pour les présidents d'Ogec a été imaginé par la commission Formation.

Ce parcours est une alternance de temps de formation à distance et de formation en présentiel. Structuré sur une année scolaire, il comprend un Mooc¹ (une forme de cours en ligne composé de modules), des webinars avec des supports associés, des séquences d'échanges de pratiques et de mise en situation en présentiel. L'accompagnement assuré par le réseau (Udogec, Urogec, Fnogec) est indispensable pour répondre aux questions des élus, leur proposer des ressources, les orienter vers des interlocuteurs spécialisés... Le parcours devrait être opérationnel à la rentrée 2019.

Valérie Fontespis-Loste,
formatrice consultante, experte en ingénierie pédagogique

1. MOOC : *Massive Open Online Course*, ou formation en ligne ouverte à tous (FLOT), aussi appelée cours en ligne ouvert et massif (CLOM).

Être bénévole d'un Ogec et heureux

Les échanges de cet atelier ont fait émerger une évidence : c'est la recherche du bien commun qui permet l'épanouissement de tous, en mettant en place des règles de fonctionnement claires qui à la fois favorisent la réussite de l'ensemble de l'établissement tout en donnant à chacun de quoi s'y retrouver dans le respect et la bienveillance.

Plus spécifiquement, cette culture d'épanouissement passe par la mise en place de quelques fondamentaux simples :

- une culture de la relation, fondée sur la bienveillance, l'humilité, l'écoute, l'utilité de la prise de parole, la dédramatisation, l'analyse des faits et non des ressentis, etc. ;
- une clarté d'un but commun qui fédère, à savoir dans l'Enseignement catholique la croissance

du jeune en prenant en compte la globalité de sa personne ;

- la définition et le respect des responsabilités et des pouvoirs de chacun au service de ce but commun, en mettant de côté des luttes de pouvoir ou d'influence ;
- la volonté de faire grandir chacun à partir de ses qualités personnelles ;
- l'exemplarité personnelle de ceux qui exercent les responsabilités.

La mise en place de cet équilibre se fait dans la durée dans chaque établissement, à partir de la volonté commune de le réaliser pour le bien des élèves.

Norbert Mallet,
CEE Management – Associé
n.mallet@cee-management.com

Nos partenaires s'engagent à vos côtés

Leur engagement solidaire nous permet de bénéficier d'un accompagnement professionnel sur l'ensemble des domaines liés à la gestion d'un établissement scolaire. En 2019, nos partenaires se sont mobilisés en soutenant les Journées Nationales : ils ont assuré leur présence à nos côtés pour partager avec nous leurs expertises, mettre leurs compétences à notre disposition dans le but d'optimiser la gestion de nos établissements scolaires. Eux aussi se sont mis en mouvement pour nous aider à relever nos défis de demain.

Avec le soutien de nos partenaires, nous avons l'ambition de répondre à nos enjeux communs dans l'objectif de bâtir une dynamique collective et de créer une synergie au

service du bien commun et de l'intérêt général. Merci à eux pour leur implication au quotidien : l'animation et la mixité de notre vie associative font la force de notre réseau !

Le Sud-Ouest bientôt à la carte du groupe de restauration Convivio

Heureux hasard du calendrier, les 35^{es} Journées Nationales 2019 de la Fnogec, organisées à Pau furent pour Convivio l'occasion idéale d'annoncer officiellement son expansion sur le territoire du Sud-Ouest.

Implanté sur le grand tiers ouest de la France depuis une dizaine d'années, le groupe originaire de Bretagne s'installera dès la rentrée 2019 sur le triangle Bordeaux – Toulouse – Biarritz. Pour lancer ce nouveau défi, une nouvelle direction régionale verra le jour à Toulouse, avec la création de trois emplois.

« Nous avons une offre alternative à proposer face aux majors », indique Grégory Renou, président-directeur général. Fort

de 260 000 repas servis chaque jour, Convivio se veut à l'écoute de ses convives en leur garantissant des repas sains, variés et équilibrés. La preuve avec par exemple la garantie de viandes de bœuf, porc et volaille 100 % françaises servies dans les 300 restaurants gérés sur place (les viandes sont encore majoritairement importées en restauration hors domicile). Groupe aux valeurs fondées sur l'authenticité et la responsabilité, il y règne un vrai esprit de liberté au sein des équipes de cuisine. « Nous laissons à nos chefs la liberté dans les approvisionnements locaux, dans la réalisation des menus, et plus généralement dans la manière de fonctionner », indique Grégory Renou.

Benoît Champion,
directeur développement et marketing



© Emmanuel Pain

Le Crédit Lyonnais



LCL vous accompagne

Offres dédiées

Des réponses précises à vos besoins spécifiques

LCL
BANQUE ET ASSURANCE

Ma vie. Ma ville. Ma banque.

Pour plus d'informations
Bertrand DE CUGNAC - Tél : 01 42 95 12 62
Philippe MONTAUDOUIN - Tél : 01 42 95 39 92
Mail : secteur.culturel@LCL.fr

Crédit Lyonnais - SA au capital de 2 037 713 591 € - Société de courtage d'assurance inscrite sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001 678. Siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - SIREN 954 509 741 - RCS Lyon. Pour tout courrier : LCL, 20 avenue de Paris 94 811 Villejuif CEDEX.

Présent auprès des acteurs de l'Enseignement catholique depuis les années 90, LCL analyse chaque dossier au cas par cas. Le sur-mesure est toujours recherché afin que les propositions sur les structurations soient arrangées et modulées à chaque projet, comme, par exemple, des relais sur cessions de biens dans le cadre de la réorganisation du patrimoine immobilier.

LCL, en cohérence avec l'esprit qui anime les Ogec dans leur projet éducatif, cherche à accompagner les écoles, collèges, lycées professionnels et d'enseignement supérieur,

leurs internats, afin de permettre la réalisation de toutes leurs ambitions et ce, quelles que soit la taille des investissements et les durées sollicitées.

*Bertrand de Cugnac,
responsable PE et grandes associations –
y/c Culturel direction du Marché
des professionnels et PE*



Chez LCL, il existe une structure dédiée à l'analyse des dossiers de crédits complexes dont font partie les financements accordés aux Ogec. Cette équipe dispose de délégations permettant d'apporter à nos clients et aux prospects des réponses rapides sur leurs demandes de financements, souvent dans les 48 heures.

Crédit Coopératif

Cette 35^e édition des Journées Nationales de la Fédération des Ogec fut pour le Crédit Coopératif l'occasion d'affirmer son soutien au secteur de l'Enseignement privé. Forts d'une expérience ancienne de partenariat avec la Fédération des Ogec, nous sommes à même de répondre aux demandes précises des gestionnaires d'Ogec, et de leur proposer des solutions de financement adaptées.

L'esprit coopératif qui nous caractérise est mis en pratique via le concept de relation ternaire, soit une relation entre trois acteurs: la banque, le client et l'organisation à laquelle il appartient (ici la Fédération des Ogec). C'est une approche spécifique du Crédit Coopératif qui permet non seulement à l'ensemble des chargés d'affaires de bien connaître le fonctionnement des Ogec, mais également de pouvoir décliner sur chaque territoire le partenariat national avec la Fédération.

Le samedi 23 mars, lors d'une micro-conférence animée par Jean-Marc Pautras, directeur de l'ESS et Sophie Labarthe, chargée d'affaires enseignement



© Christophe Passetneur

de l'agence de Toulouse, nous avons pu sensibiliser les visiteurs au fonctionnement de notre banque. Au Crédit Coopératif, le partenariat est développé à l'échelle nationale mais peut être décliné dans les régions, dans un souci de proximité pour l'ensemble des acteurs du territoire.

Le Crédit Coopératif accompagne de nombreux projets de construction, de réaménagement et de mise aux normes de vos établissements. Nous souhaitons intensifier notre présence à vos côtés en essayant d'être toujours au plus près de vos besoins.

*Jean-Marc Pautras,
directeur des clientèles de l'ESS* 

AG2R La Mondiale

Les Journées Nationales 2019 à Pau nous ont permis de présenter et d'expliquer aux congressistes la démarche entreprise par le cabinet Didachtem, partenaire d'AG2R La Mondiale. Didachtem, organisme agréé, spécialisé dans l'évaluation et la prévention des risques professionnels, a été mandaté par la Commission paritaire de négociation et d'interprétation de la branche pour réaliser une cartographie des facteurs de risques professionnels spécifiques à la profession.

La pénibilité, l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail sont au cœur de la responsabilité des Ogec. C'est pourquoi Didachtem doit procéder à la réalisation d'une cartographie des facteurs

de risques pour les différentes activités et métiers de la branche, ce qui permettra une identification des solutions de prévention possibles (cf. page 22).

Les présidents et directeurs d'Ogec qui se sont arrêtés sur le stand d'AG2R La Mondiale ont été particulièrement sensibles à cette démarche entamée par la branche et par la Fédération des Ogec (Fnogec).

D'autant plus que l'objectif final est d'élaborer un outil numérique reprenant facteurs et solutions de prévention, qui sera mis à disposition dans Isidoor.

Éric Ladeuil,
responsable Développement,
direction des accords de branches



La Banque Postale : un partenaire engagé au service des acteurs de l'Enseignement catholique

Les Journées Nationales 2019 ont été une nouvelle fois l'occasion pour La Banque Postale de réaffirmer son engagement au côté de la Fédération et des Ogec.

La Banque Postale s'inscrit dans une relation long terme avec les Ogec. En complément du financement des projets immobiliers ou des solutions de gestion de flux, elle mobilise tous les savoir-faire du groupe La Poste pour apporter des réponses concrètes et pertinentes aux grands enjeux des acteurs de l'enseignement privé. Durant ces trois journées, les représentants d'Ogec et d'Udogec/Urogec sont venus à notre rencontre pour découvrir SQOOL, la solution e-éducation du Groupe La Poste. De nombreux contacts en régions en découlent pour étudier les besoins de chaque unité pédagogique et les accompagner efficacement dans cette transition numérique des usages scolaires. Notons également la synergie construite avec Poste Immo, filiale du groupe La Poste. Ensemble, nous menons une démarche

coordonnée pour vous proposer une approche globale de vos besoins immobiliers allant du diagnostic énergétique en passant par l'assistance à maîtrise d'ouvrage jusqu'au financement.

La Banque Postale, partenaire institutionnel de la Fnogec, met l'humain et l'intérêt général au cœur de ses préoccupations. Nos conseillers spécialisés implantés dans les territoires sont à l'écoute des besoins des Ogec. Ils connaissent le cadre institutionnel et financier propre aux acteurs de l'Enseignement catholique. Merci à toute l'équipe de la Fnogec pour son accueil durant ces trois formidables journées et aux nombreux congressistes avec qui nous avons eu le plaisir d'échanger!

Philippe Porcedo, responsable
Marché des institutionnels et associations
philippe.porcedo@labanquepostale.fr



Crédit du Nord

Contributions des familles : optez pour le paiement en ligne par carte bancaire.

Un paiement scriptural sur deux en France est effectué par carte bancaire, un moyen déjà couramment utilisé par les parents d'élèves dans leur vie quotidienne.

Le paiement en ligne, par carte bancaire, offre plusieurs atouts pour votre établissement :

- simple et rapide à mettre en place, il supprime la charge administrative de l'encaissement par chèque ;
- interfacé avec votre logiciel, il permet d'automatiser la comptabilisation des règlements ;
- accessible sept jours sur sept et sécurisé, il élimine tout impayé pour défaut de provision.

Nos conseillers dédiés à la clientèle d'organismes sans but lucratif et nos spécialistes en moyens de paiement vous accompagnent et vous guident dans la mise en œuvre du paiement en ligne.

Contact : Laurence Armandon : 01 40 22 52 98.

www.groupe-credit-du-nord.com



Laurence Armandon, chargée d'études –
direction du Marché des entreprises et institutionnels

Groupe Crédit du Nord  PLUS LOIN, AVEC VOUS

Banque Courtois

Banque Kolb

Banque Laydemier

Banque Nuger

Banque Rhône-Alpes

Banque Tarneaud

Société Marseillaise de Crédit

Crédit du Nord

Arc boutant 590
Mai 2019

Caisse d'Épargne



Les associations soutiennent de grandes causes.
Mais qui **soutient** les associations ?

Espace asso : une nouvelle solution digitale clés en main !

Un bouquet de services pour encaisser et gérer vos adhésions, vos dons, vos événements... ESPACE ASSO est une solution proposée par la Caisse d'Épargne, 1^{er} financeur des associations¹ avec 200 000² associations clientes dans toute la France.
www.espaceasso.caisse-epargne.fr

ESPACE
ASSO

Source : 1^{er} PSM Banque de France à juin 2017. 2^{ème} Comité de gestion BFCI à septembre 2017.
BFCI : Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 100 000 000 euros - Siège social : 10, avenue Paris Montreuil France
1000 Paris Cedex 12 - RCS Paris n° 483 493 940 - N° TVA intracommunautaire : FR1200000000 - SIRET : 483 493 940 0001



La Caisse d'Épargne était heureuse de participer aux récentes Journées Nationales de Pau. En tant que premier financeur privé des acteurs de l'économie sociale et solidaire¹, l'objectif de ce réseau de banques coopératives régionales est d'apporter une expertise, ainsi que des services dédiés et performants à ses clients Ogec, associations, fondations et entreprises sociales.

Parmi les différents échanges que nous avons pu avoir avec les représentants des Ogec présents, plusieurs ont manifesté leur intérêt pour la nouvelle solution en ligne Espace ASSO, un service de la société E-Cotiz proposé par la Caisse d'Épargne. Il s'agit en effet de permettre aux Ogec et/ou aux associations liées aux établissements privés de :

- numériser et sécuriser tous leurs encaissements (collectes en ligne dans le cadre d'événements ponctuels ou de voyages scolaires).
- optimiser sa trésorerie : plus vite les encaissements sont finalisés et payés, plus vite vous pouvez disposer des fonds sur votre compte.
- gagner du temps : vos membres s'inscrivent en ligne, les données complètes sont ensuite mises à votre disposition via des tableaux de synthèse qui peuvent être facilement téléchargés et exploités sous Excel. Moins d'allers-retours à votre agence pour y déposer des chèques...
- simplifier la relation avec vos membres : fluidité des inscriptions et paiements, moins d'attente en période de rentrée annuelle... Le temps ainsi libéré peut être dédié à l'accueil et à l'échange avec vos membres.

Anne-Marie Retailleau,
responsable projets –
Marché économie sociale

ESPACE
ASSO

Malakoff Médéric Humanis pour encore mieux vous protéger

Né le 1^{er} janvier 2019 du rapprochement entre Malakoff Médéric et Humanis, Malakoff Médéric Humanis est un groupe paritaire et mutualiste à but non lucratif qui exerce deux métiers :

- assureur de personnes en santé et prévoyance collective et individuelle ;
- gestionnaire de la retraite complémentaire pour le compte de l'Agirc-Arrco.

Nous assurons la santé et la prévoyance de 426 000 entreprises et 10 millions d'assurés.

Nous gérons la retraite complémentaire Agirc-Arrco pour le compte de 600 000 entreprises, 8,3 millions de cotisants et 7,1 millions de retraités (données 2017).

Malakoff Médéric Humanis est un partenaire privilégié de votre branche. Nous travaillons en forte collaboration avec les partenaires sociaux de la branche des établissements de l'Enseignement privé sous contrat pour assurer votre régime de frais de santé et de prévoyance lourde définis par votre accord collectif.

De plus, la retraite complémentaire des salariés de votre branche est également gérée par le groupe. À ce titre, vous pouvez bénéficier à la fois

des activités sociales dédiées aux régimes de prévoyance et de complémentaire santé mais aussi de celle relevant de la retraite complémentaire.

Pour en savoir plus sur le régime santé mis en place par votre branche et pour découvrir les garanties en matière de frais de santé, les services, les avantages et les actions de solidarité pour les établissements et les salariés relevant de votre branche, rendez-vous sur notre site à la rubrique : **établissements d'enseignement privés sous contrat**².

Patricia Daumas, responsable pôle multipro
Économie sociale et Enseignement

Un groupe avec des engagements forts

Vous protéger en santé et prévoyance
Vous aider à concilier bien-être des salariés et performance de l'entreprise
Vous garantir des soins de qualité au prix juste
Vous accompagner en retraite
Être à vos côtés dans les moments de fragilité
Agir pour une société plus juste et inclusive



malakoff médéric
humanis

Retrouvez-nous sur :

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE malakoffmederic-humanis.com

1. Source : Banque de France / Périmètre ISBLM, septembre 2018.

2. www.malakoffmederic.com/entreprises/conventions-collectives.htm

Cyber-risques, garantie et prévention

État des lieux et détail des dispositifs avec Fabienne Cussaguet, inspecteur commercial de la région Aquitaine pour Saint-Christophe assurances, qui a animé sur ce sujet des mini-conférences très suivies.

■ L'Arc boutant: Les propositions de l'assureur face aux cyber-risques se sophistiquent. Quelles questions ce volet a-t-il soulevé parmi les congressistes ?

F.C. : La plus grande question porte sur la prévention : que mettre en place en amont pour éviter le piratage ?

La question des garanties est également posée : comment se déroule une prise en charge ? Que comprend un contrat dédié aux cyber-risques ?

■ L'AB: À quels éléments doit-on être attentif au moment de choisir sa garantie contre les cyber-risques ?

F.C. : Il faut vérifier que la garantie couvre à la fois les attaques informatiques et la fraude téléphonique.

Indispensable, l'accompagnement prévention peut prendre plusieurs formes :

- réunions avec les instances ;
 - analyse du dispositif informatique de l'établissement, et conception d'une réponse adaptée.
- L'assureur doit être en capacité d'agir en gestion de l'incident, dommage et responsabilité civile.

Article réalisé en collaboration avec notre partenaire



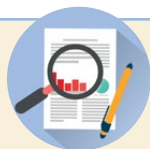
© Christophe Passeneaud

Fabienne Cussaguet animant une mini-conférence sur la protection du cyber-risques lors des Journées Nationales 2019.



© Christophe Passeneaud

Mini-conférence sur les cyber-risques lors des Journées Nationales à Pau en mars dernier.



À lire aussi :

Cyber-risques, une menace à anticiper : cf. *l'Arc boutant* n° 588 de février 2019¹.
Cyber-risques et responsabilité des dirigeants scolaires².

Un grand merci à tous !



et à l'ensemble du réseau des Ogec

1. <http://bit.ly/2PR9bT8>

Pénibilité et amélioration des conditions de travail : lancement d'une étude à grande échelle



En application de l'accord de méthode signé l'été dernier fixant les travaux paritaires pour les trois prochaines années, la Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) de l'Enseignement privé non lucratif a lancé les travaux sur la prévention de la pénibilité, plus largement sur la prévention des risques professionnels et sur l'amélioration des conditions de travail.

■ Une démarche en trois étapes

1. Étude « qualitative » des risques (analyse et évaluation) ;
2. recensement quantitatif des risques ;
3. détermination d'actions de prévention opérationnelles dans les établissements.

■ Descriptif de la méthodologie du cabinet Didacthem

La première étape est d'analyser le terrain afin de réaliser une cartographie des facteurs de risques professionnels physiques. Pour ce faire, la CCPNI a sélectionné le cabinet Didacthem, organisme dédié à la prévention en santé au travail, habilité par la Direccte en tant qu'intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP).

Entre février et mars, Didacthem a auditionné quinze établissements pilotes en tant que structures représentatives de la branche. Ces établissements ont été identifiés par le groupe de travail paritaire missionné par la CPPNI pour piloter les travaux sur la pénibilité et les conditions de travail. Les établissements ont été isolés au regard des spécificités liés à leur activité (général, technique, professionnel, primaire, maternelle, internat) mais aussi de leur environnement (urbain, rural, montagne, etc.) et leur taille.

■ L'analyse du terrain

Lors des audits, l'équipe d'experts (ingénieurs, ergonomes, psychologues, etc.) de Didacthem avait pour objectif d'identifier des facteurs de pénibilité, d'analyser dans le détail les différentes tâches réalisées dans des établissements et de regarder les environnements de travail rencontrés ainsi que les risques qui y sont associés. Le cabinet a également relevé les bonnes pratiques en matière de gestion des risques et les actions de prévention existantes afin de dégager, au niveau de la branche, des axes de prévention.

■ La réalisation de questionnaires

L'analyse et le traitement des données recueillies par le cabinet lors des visites ont mis en avant des

premiers constats. Outre le travail de nuit, les deux thématiques fortes qui émergent concernent les risques liés au bruit et au port de charges lourdes. Ces premiers résultats doivent être confirmés, validés ou invalidés par l'étape à venir : le déploiement des questionnaires.

L'élaboration des questionnaires en ligne pour chacune des unités de travail identifiées va permettre d'évaluer l'exposition ou non aux facteurs de pénibilité et d'identifier des risques accidentels professionnels. Ces questionnaires vont être déployés dans les mois à venir auprès d'un large panel d'établissements.

■ La mise en place d'actions de prévention adaptées aux besoins des salariés de la branche

Fort des résultats de l'analyse terrain et des retours des établissements aux questionnaires, le groupe de travail paritaire travaillera à la mise en place d'actions de prévention adaptées aux besoins des salariés et des établissements de l'Enseignement privé. L'installation d'un outil de pilotage pérenne de la prévention de la pénibilité et des conditions de travail sera également un objectif dont se saisira le groupe paritaire.

Il est trop tôt pour envisager les actions à mener, mais un certain nombre de pistes ont été évoquées dans la démarche qui devra être associée à une dynamique de territoire :

- module d'évaluation des risques insérés dans Isidoor afin de réaliser le document unique d'évaluation des risques plus aisément ;
- formation des managers ;
- formation « gestes et postures » ;
- actions spécifiques sur les risques psychosociaux ;
- prévention santé dans les établissements.

Améliorer la qualité de vie au travail est un levier de santé et de qualité de l'emploi !

*Dorothee Bernard,
coordinatrice en protection sociale complémentaire
pôle Social – Fédération des Ogec*

Accueil de personnes en situation de handicap : formation du personnel des établissements scolaires

Dans les établissements recevant du public du 1^{er} groupe (catégories 1 à 4), le législateur a rendu obligatoire la formation du personnel en contact direct avec le public, soit, dans le cas d'un établissement scolaire principalement les élèves et leurs familles, à l'accueil des personnes en situation de handicap.



© Fédération des Ogec

■ Rappel

La description de ces actions de formation (ou le plan de formation prévu par l'établissement) et l'attestation de formation doivent être consignés dans le registre public d'accessibilité.

Pour en savoir plus sur ce registre **consultez notre site**¹.

Les établissements ayant déposé un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) de plus de trois ans ont dû adresser à leur préfecture² le point sur leur situation, dans lequel il est demandé des précisions sur les formations du personnel (mise en place ou non d'un programme de formation ou encore effectifs formés et à former). Pour les établissements recevant du public (ERP) de 5^e catégorie, la diffusion de **la plaquette informative de la Délégation ministérielle à l'accessibilité**³ intitulée « Bien accueillir les personnes handicapées » permet une sensibilisation a minima des personnels en contact avec le public. Toutefois, la mise en place d'actions collectives de formation sur un territoire donné permet d'accueillir un plus grand nombre de personnels et ainsi

d'ouvrir ces formations à tous les établissements indépendamment de leur taille, en témoigne le diocèse de Beauvais. Tous les établissements de l'Oise ont au moins un personnel qui a été formé à l'accueil des personnes en situation de handicap. Deux sessions de formation ont été organisées à cette fin (les 6 et 25 février 2019) à l'initiative de l'Udogec et de son « ambassadeur de l'accessibilité » Vincent Faburel. Ce dernier fait partie des 35 « ambassadeurs de l'accessibilité », personnes-ressource formées l'an dernier

par la Fnogec pour accompagner les actions de sensibilisation et la formation des personnels des établissements scolaires. Pour en savoir plus, lisez **l'Arc boutant n° 581 de mai 2018**⁴.

Formation très intéressante, rencontre de personnes très sympathiques, une ambiance chaleureuse ! Encore un grand merci ! »

Isabelle

Des personnels d'accueil, des surveillants, des assistantes de direction, des secrétaires-comptables, des agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM) d'établissements scolaires, dont certains accueillent un dispositif d'unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), ont participé à ces formations.

1. www.fnogec.org/immobilier/accessibilite-handicape/registre-public-daccessibilite
2. Voir l'article D 111-19-45 du code de la construction et de l'habitation sur www.legifrance.gouv.fr
3. www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/guide_numerique_accueil_PH_3.pdf
4. www.fnogec.org/communication/actualites/arc-boutant-no.581-dossier-journee-immobilier-2018



© Fédération des Ogec

Les objectifs de cette formation étaient d'avoir une meilleure connaissance de ce que l'on nomme un « handicap », d'acquérir les savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'accueil des personnes en situation de handicap visible ou invisible dans les établissements scolaires afin qu'elles puissent accéder et être accueillies, en toute autonomie et sans discrimination. Cette formation a permis à l'ensemble des participants d'échanger sur leurs expériences et leur vécu au sein de leur établissement et de faire tomber quelques

peurs (celle du fauteuil roulant ou de mal faire, etc.). Bien que la formation ait porté sur l'accueil des personnes en situation de handicap, que ce soit des élèves, leurs familles ou un tiers, il ressort des témoignages des participants que leur priorité est l'accueil des élèves à besoins

éducatifs particuliers et pas uniquement les enfants en situation de handicap reconnus par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). En effet, il est commun de rencontrer dans les établissements scolaires des élèves souffrant de troubles dit DYS¹, troubles cognitifs spécifiques durables qui regroupent les dysfonctionnements des fonctions cognitives du cerveau relatives au langage (oral ou écrit), au calcul, au geste et à l'attention, sans déficience intellectuelle globale et plus ou moins sévères selon les cas.

Une partie des travaux de l'après-midi ont d'ailleurs porté sur la compréhension de ces troubles,

notamment au travers de quelques exercices pratiques, très ludiques, qui ont contribué à la bonne ambiance de cette formation. Mme Tierrie-Carlier, formatrice, a ensuite parlé de la carence affective des enfants et ses possibles répercussions sur son comportement et ses apprentissages. En effet, le contexte familial compte beaucoup dans le développement de l'enfant et peut engendrer parfois des troubles, notamment des troubles dits DYS.

Cette journée a également été ponctuée de petits films tels qu'un témoignage d'Alexandre Jollien, écrivain-philosophe, handicapé de naissance, ou encore une interview de Pierre Delion, pédopsychiatre et psychanalyste, spécialiste de l'autisme et des psychoses infantiles en général. Des exercices de mise en situation — les participants devenant, l'espace de quelques minutes, déficient visuel ou

auditif — ont permis de mieux comprendre le handicap, l'importance de la communication verbale ou non, de l'éveil des sens (l'ouïe, la vue, l'odorat, le goût, le toucher) ou encore de la perception de l'espace et du temps.

Ainsi, pour mieux accueillir les personnes déficientes, il faut faire preuve de bon sens, adapter son comportement et sa façon de communiquer, savoir transmettre l'information et, bien sûr, rester calme.

Sophie Pouverreau, juriste du pôle Économie-gestion, en charge des enjeux liés à l'accessibilité et au handicap – Fédération des Ogec

Focus sur le catalogue d'actions collectives

Les actions collectives sont des actions de formation qui répondent aux besoins des établissements. Elles ciblent vos besoins et les problématiques « métiers » mais aussi des « actions transverses ».

L'inscription des salariés se réalise en ligne afin de dématérialiser toute la gestion administrative.

Dans le catalogue des actions collectives d'Opcalia vous trouverez l'action sur « Accueil du public en situation de handicap ». N'hésitez pas à consulter le site espaceformation.opcalia.com

100 % des frais pédagogiques sont pris en charge jusqu'à 49 salariés en équivalent temps plein (ETP) par les fonds mutualisés de la branche, c'est-à-dire que cela ne vient pas s'imputer sur votre budget. Pour les structures de 50 salariés et plus : les tarifs sont négociés.

Pour plus d'informations, contactez les organismes de formation ou Aurélie Delgove, coordinatrice formation et compétences : a-delgove@collegeomployeur.org

1. La dyslexie, la dysorthographe, la dysphasie, la dyspraxie, la dysgraphie ou encore la dyscalculie.

Défibrillateurs automatisés externes : bientôt une obligation dans certains établissements scolaires

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil portable qui analyse automatiquement le rythme cardiaque et délivre d'une manière automatisée un choc électrique de défibrillation à une victime d'un arrêt cardiaque soudain, dans le but de relancer le cœur.



© Matej Kastelic

L'arrêt cardio-respiratoire est la seconde cause de mortalité après le cancer et peut frapper à tout moment, n'importe où, que l'on soit jeune, moins jeune, sportif ou non. Administrer un choc électrique au niveau du cœur dans un délai de trois à cinq minutes optimise les chances de survie d'une victime d'un arrêt cardiaque, c'est pourquoi le législateur a permis à toute personne, même non-médecin, de pouvoir utiliser un défibrillateur automatisé externe (DAE) mais aussi d'imposer la présence de défibrillateurs dans certains établissements recevant du public.

■ Quels établissements vont être concernés ?

Progressivement, à compter du 1^{er} janvier 2020, les établissements scolaires classés dans la catégorie des établissements recevant du public du premier groupe (catégories 1 à 4) seront soumis à l'obligation de s'équiper d'un défibrillateur automatisés externes (DAE)¹. Pour les ERP de 5^e catégorie, sont notamment soumis à l'obligation d'installation d'un DAE les établissements sportifs

clos et couverts ainsi que les salles polyvalentes sportives. En sont ainsi exclus les établissements scolaires de 5^e catégorie.

Si votre établissement est concerné par cette nouvelle obligation, prenez contact avec l'Udogec de votre territoire pour savoir si un achat groupé est envisagé ou contactez votre centrale de référencement².

■ Quelles sont les échéances ?

Il est prévu une mise en œuvre échelonnée de la mesure :

- 1^{er} janvier 2020 pour les ERP de catégories 1 à 3 (plus de 300 personnes accueillies) ;
- 1^{er} janvier 2021 pour les ERP de catégorie 4 ;
- 1^{er} janvier 2022 pour les ERP de catégorie 5 visés par cette obligation.

Pour en savoir plus sur cette obligation : téléchargez et consultez **la fiche pratique disponible sur le site de la Fnogec**³.

*Sophie Pouverreau,
juriste du pôle Economie-gestion –
Fédération des Ogec*

1. Loi n°2018-527 du 28 juin 2018 relative au défibrillateur cardiaque et ses décrets d'application de décembre 2018.
2. www.fnogec.org/communication/actualites/arc-boutant-no.574-centrales-de-referencement-associatives
3. www.fnogec.org/immobilier/actualites/les-defibrillateurs-automatisees-externes-bientot-obligatoire-dans-certains-etablissements-scolaire

S'engager dans la protection de l'environnement : le concours Cube.S vous accompagne

Le programme de Certificats d'économies d'énergie, dans lequel s'inscrit le concours d'économies d'énergie à destination des établissements scolaires Cube.S, a été officiellement lancé ce 21 février en présence de François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire et de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale.



Au collège des Hautes-Rayes à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), F. de Rugy et J. M. Blanquer pour lancer le concours cube.s permettant à des élèves de définir les économies d'énergie de l'établissement

■ **Le principe**

C'est un challenge national destiné à accompagner la réalisation d'économies d'énergie dans les établissements scolaires, principalement les collèges et les lycées, publics et privés, en mobilisant les occupants (y compris sur les programmes pédagogiques), en optimisant l'exploitation et la maintenance des bâtiments et au-delà de l'année de concours, ou encore en réalisant des travaux d'économies d'énergie.

Chaque mois, la consommation d'énergie des différents bâtiments de l'établissement participant à l'opération Cube.S est collectée sur une plateforme dédiée. Elle est ensuite comparée à son historique de consommation pour mesurer les économies.

Une assistance au titre des certificats d'économies d'énergie (CEE) est apportée aux établissements candidats. Ces derniers bénéficient de ressources pédagogiques, d'un accompagnement lors de la création de l'équipe et elle organise des animations et des réunions en réseau (environ trois par an). Les établissements candidats reçoivent également un kit « ambassadeur » pour que les élèves fassent le transfert des bonnes pratiques de l'école vers la maison et un kit « établissement » avec des matériels pédagogiques pour les

enseignants (instruments de mesure, guides sur les économies d'énergie, outils de communication et d'animation, etc.).

■ **Un défi sur cinq années**

Pour réaliser le plus d'économies d'énergie et pour réduire les émissions de CO₂, ce défi s'étend sur cinq années et s'organise en 2 phases.

■ **Une première année en mode « concours »**

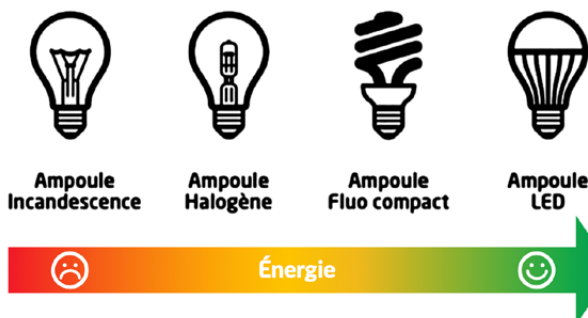
Il s'agit d'une année de mobilisation générale : enseignants, élèves, équipes techniques, ils vont tous œuvrer ensemble à adopter un comportement éco-responsable en vue de réduire leur consommation d'énergie, consommation qui sera comparée mensuellement à leur consommation historique. Les économies d'énergie, constatées à partir des factures d'énergie mensuelles déclarées par les établissements candidats, donneront lieu à un classement mensuel, puis à un classement final et à une remise de prix.

■ **Quatre années de suivi**

Un suivi des performances des établissements candidats se fera les quatre années suivantes.

■ **Pourquoi s'inscrire ?**

■ Ce concours propose un suivi précis des économies d'énergie et d'émission de CO₂ ;

CUBE
2020LA
CLÉ DE
L'ÉCLAIRAGEChoisir
du matériel
basse
consommationChoisir du matériel basse
Consommation, privilégier la
Lumière naturelle,
Éteindre en quittant la pièce

Ressources réalisées par la Ville d'Angers à destination des élèves et des familles.

- les actions menées notamment la première année sont aisément réalisables et répliquables ;
- la première année de concours met en place la collaboration de l'ensemble des occupants des établissements en faveur des économies d'énergie dans un cadre ludique et fédérateur ;
- cette mobilisation générale sur la première année crée un important « effet accélérateur » ;
- ce concours permet de préparer les prochaines étapes vers la performance énergétique (rénovation du bâti et des installations techniques) ;
- l'établissement s'inscrit dans la durée dans des pratiques vertueuses.

■ **Comment s'inscrire ?**

Pour bénéficier du programme CEE et bénéficier ainsi d'un accompagnement des établissements (formation, animations, réunions collectives pour le renforcement d'actions pédagogiques et de sensibilisation), il convient d'engager au moins cinq établissements d'un même territoire dans cette démarche.

Les frais de participation sont dégressifs, allant de 1 600 euros hors taxe par établissement (cinq à huit établissements inscrits) à 850 euros hors taxe (plus de 26 établissements inscrits).

Il convient de mettre en parallèle le montant de cette inscription avec la valeur moyenne de

l'accompagnement proposé qui est de 12 000 euros (prestations, matériels pédagogiques) pris en charge par le dispositif CEE.

Dans un contexte où la transition énergétique est prioritaire et les budgets contraints, le parc éducatif représente un potentiel considérable d'économies d'énergie. Avec le nouveau cadre législatif qui détermine des obligations d'économies d'énergie de -40% à 2030 (loi Elan), ces enjeux deviennent prioritaires.

Le défi est de taille car il s'agit d'inscrire les bâtiments dans une stratégie énergétique globale, reposant non seulement sur des travaux de rénovation énergétique, mais aussi et en premier lieu sur toutes les actions dites « à faible investissement », à savoir le réglage des installations techniques ou encore les actions avec les occupants. Dans les bâtiments scolaires dont vous assurez la gestion, cela passe nécessairement par des actions concrètes portées par la communauté éducative et le projet d'établissement.

Le concours Cube.S peut vous accompagner de façon ludique dans cette transition énergétique, alors lancez-vous !

*Sophie Pouverreau,
juriste au sein du pôle Économie-gestion –
Fédération des Ogec*



Pour en savoir + :

Regarder **la vidéo de lancement du concours** ¹
ou consulter **le dossier de presse** ².

1. www.youtube.com/watch?v=xRSs8WWiYhI
2. www.cerema.fr/system/files/documents/2019/02/190221_CUBE.S_Dossier%20de%20Presse_0.pdf

TABLEAU DE BORD

AGENDA 2019

10 mai : Bureau et CA Fnogec

17 mai : date butoir de dépôts de projets de mission 2019-20 (Service civique)

23 mai : Journée Immobilier

6 & 7 juin : Journées des Permanents

CHIFFRES UTILES

SMIC horaire brut

au 1^{er} septembre 2018 : 9,88 €

SMIC mensuel brut pour 151,67h : 1 498,50 €
au 1^{er} septembre 2018

Salaires minimum de branche mensuel brut au 1^{er} septembre 2018 pour 151,67 h = 1 536,50 €

Salaires minimum de branche horaire brut au 1^{er} septembre 2018 pour 151,67 h : 10,13 €

Plafond mensuel de la Sécurité sociale au 1^{er} janvier 2018 : 3 311 €

Valeur du point de la fonction publique au 1^{er} février 2017 : 56,2323 €

Valeur du point de la CC SEP au 1^{er} septembre 2018 : 17,56 €

Valeur du point CC CFA-CFC au 1^{er} septembre 2018 : 75,58 €

Codes IDCC (Intitulé de la convention collective/statut)

0390 professeurs de l'enseignement secondaire libre

1334 psychologues de l'enseignement privé

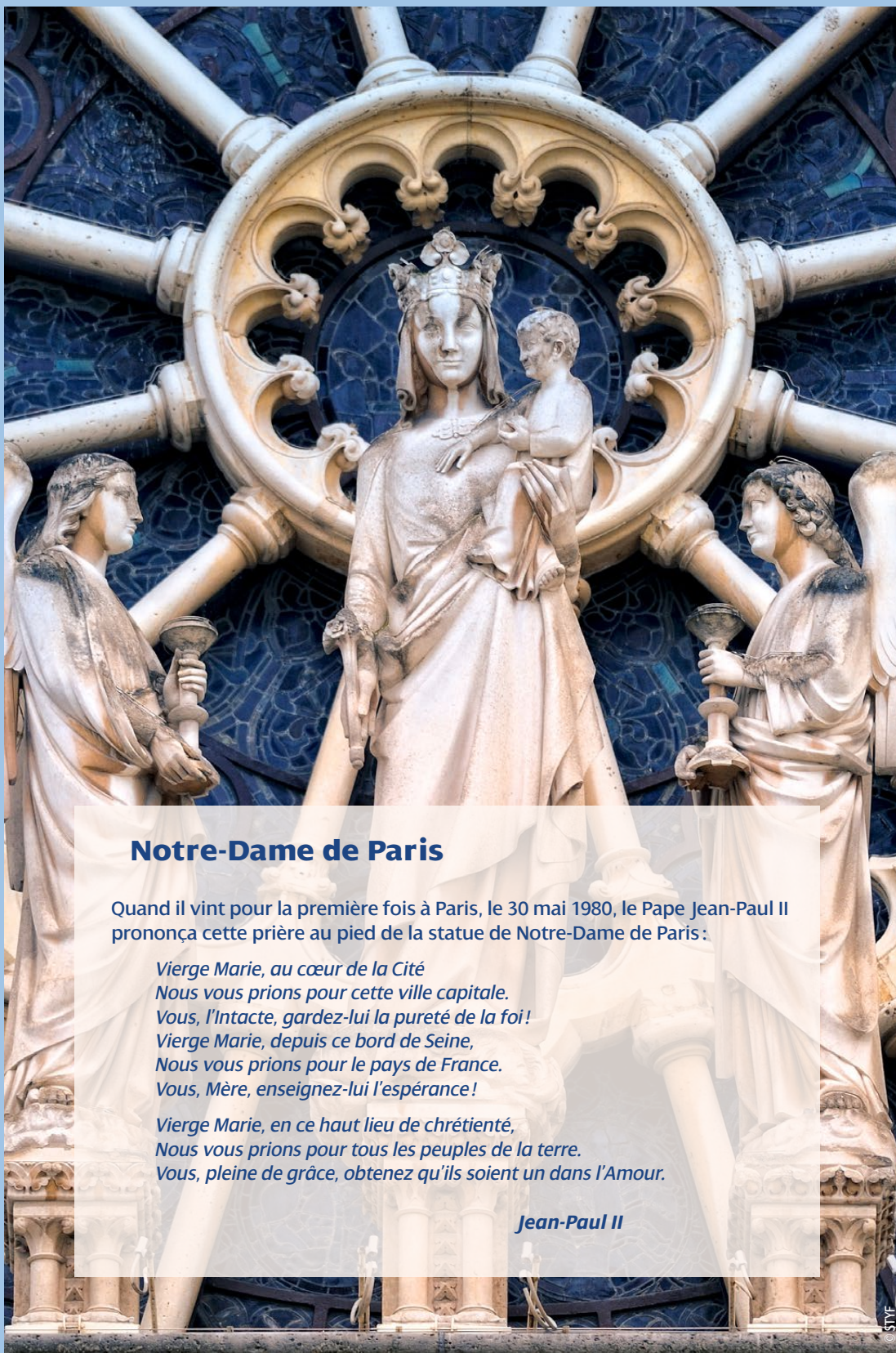
1446 enseignants HC du technique et chefs de travaux

1545 enseignants primaire catholique

2152 CFA CFC

3218 CC EPNL

9999 (sans CC) statuts des chefs d'établissements



Notre-Dame de Paris

Quand il vint pour la première fois à Paris, le 30 mai 1980, le Pape Jean-Paul II prononça cette prière au pied de la statue de Notre-Dame de Paris :

*Vierge Marie, au cœur de la Cité
Nous vous prions pour cette ville capitale.
Vous, l'Intacte, gardez-lui la pureté de la foi!
Vierge Marie, depuis ce bord de Seine,
Nous vous prions pour le pays de France.
Vous, Mère, enseignez-lui l'espérance!*

*Vierge Marie, en ce haut lieu de chrétienté,
Nous vous prions pour tous les peuples de la terre.
Vous, pleine de grâce, obtenez qu'ils soient un dans l'Amour.*

Jean-Paul II

L'arc boutant

Fondé en 1952 – Directeur de la publication : Laurent Laming – Chargée de la publication : Marine de Montalivet – Secrétariat de rédaction Manon Dufreix et mise en page : Cécile Martin – Bayard Service Île-de-France-Centre – Imprimerie : Jouve – Numéro de CP : 1119 G 85707 – Abonnement : 23,50 euros les dix numéros – FNOGEC/ARC BOUTANT – 277, rue Saint-Jacques – 75240 Paris Cedex 05 – Tél. 01 53 73 74 40 – contact@fnogec.org – www.fnogec.org

Abonnement à l'Arc boutant

La Fnogec prend le virage de la transition numérique : fini le papier et l'envoi d'un chèque par voie postale, place au clic ! Votre abonnement s'effectuera dorénavant en ligne. Merci de vous connecter au formulaire d'abonnement et de bien vouloir remplir les champs requis. Le règlement de votre abonnement annuel s'effectuera directement en ligne : <https://form.jotformeu.com/71284553571358>

Rappels :

- l'abonnement est annuel et comprend dix numéros mensuels (de septembre à juin)
- l'abonnement comprend une version papier et une version numérique
- tarif pour l'année scolaire 2018-2019 :
 - 23,50 € TTC (en ligne)
 - TVA : 2,10 %